



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique**

Limoges, le 24 DEC. 2021

Monsieur le Président,

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien des «Quatre Chemins» sur les communes de Balledent et Châteauponsac porté par la Société Parc Éolien des Quatre Chemins, s'est tenue du 25 octobre 2021 au 26 novembre 2021.

En raison du grand nombre d'observations électroniques arrivées en cours d'enquête publique (538), du travail d'analyse des réponses et observations à fournir et du calendrier des fêtes de fin d'année, je vous informe, après avoir consulté le porteur de projet, qui ne s'oppose pas à une prorogation, que j'émetts un avis favorable à la remise des documents **le vendredi 14 janvier 2022 au plus tard**, comme demandé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La préfète,

Pour la préfète,
Le sous-préfet, Secrétaire Général,

Jérôme DECOURS

M. Gilles DESBRANDES

Président de la commission d'enquête
« QUATRE CHEMINS »

copie par mail à M. Julien PAULIN